

# Les leçons du traumatisme

**L**a violence se manifeste sous différentes formes : physique, symbolique, psychologique... Subie, constitutive, analysée, elle se situe, dans ce *Rhizome*, au croisement des savoirs et des expériences. Elle s'expose à l'école, dans la rue, chez le médecin ou dans les familles. La perméabilité des frontières entre sphère privée et publique rend aujourd'hui de plus en plus visibles des violences qui étaient parfois instituées.

Les « échos de la violence » évoquent les effets d'un choc – qu'il soit physique, émotionnel, imaginaire, direct ou indirect. Ils mettent en intrigue les effets de répétition, spatiaux ou temporels, de la violence. Les échos, ce sont aussi les cris des victimes qui résonnent, de celles et de ceux qui subissent et ont subi la violence et dont la voix a été étouffée. Ce numéro de *Rhizome* ambitionne ainsi de se faire l'écho des violences vécues pour qu'elles soient entendues et éviter qu'elles ne s'amplifient ou ne se reproduisent.

Les « leçons du traumatisme » sont au fondement de notre réflexion et des choix éditoriaux de ce numéro. En effet, ces dernières décennies, les connaissances accumulées sur le psychotraumatisme se sont affinées, rendant le recours à la violence de plus en plus intolérable. Les personnes en situation de vulnérabilité sont plus confrontées à la violence que la population générale ; que ce soit à la rue, dans les centres d'hébergement ou les urgences hospitalières... Le lien entre violence et santé mentale est surtout de plus en plus caractérisé, faisant de la lutte contre celle-ci une urgence de santé publique et la redéfinition de sa légitimité, un impératif politique.

## Écouter les victimes

Les premiers articles de ce *Rhizome* nous confrontent à la puissance des mots des victimes. Entendons ces contributions

comme des actes politiques forts de remise en cause d'un ordre social qui a malheureusement permis l'expression de cette violence. Des proches, des parents, des intervenants sociaux sont généralement les premiers concernés par l'exposition – inévitablement soudaine – à la violence ou à son récit. Fort de ce constat, il importe de soigner l'accueil et l'écoute sans jamais disqualifier une quelconque parole. Cette considération donne aussi toute l'acuité au besoin, exprimé par de nombreuses personnes, de se sentir en sécurité, en fréquentant des groupes *safe*, parfois en « non-mixité ».

En envisageant le soin dans un espace dédié, l'écoute peut aussi se décliner dans des dispositifs d'ordre psychothérapeu-

## CE NUMÉRO DE RHIZOME AMBITIONNE AINSI DE SE FAIRE L'ÉCHO DES VIOLENCES VÉCUES POUR QU'ELLES SOIENT ENTENDUES ET ÉVITER QU'ELLES NE S'AMPLIFIENT OU NE SE REPRODUISENT

tique. Si l'objectivation, la médiatisation ou la judiciarisation peuvent participer à mettre fin à des situations de violence, elles peuvent aussi être source de souffrance pour les personnes concernées. Les perspectives sociales, juridiques et psychologiques ne se recouvrent pas. Il est alors d'autant plus important, dans une société hyper connectée où chacun est convié à s'exprimer publiquement au risque d'une extimisation délétère, de proposer des dispositifs où l'opérativité de ce

## AVOIR ÉTÉ EXPOSÉ À LA VIOLENCE, D'AUTANT PLUS EN ÉTANT JEUNE, EST UN DÉTERMINANT DE SANTÉ

qui est exprimé se pense sous un registre thérapeutique ; un espace où parler soigne.

On pourrait se faire les relais d'une critique d'une société victimaire... mais les personnes concernées elles-mêmes sont les premières à dénoncer l'assignation à un statut passif de victime et à revendiquer l'appartenance à une catégorie agissante. Cette ambivalence ne doit pas desservir leur cause, mais être plutôt au service d'une meilleure considération de la puissance d'agir de chacun.

## Traumatismes et psychotraumatismes

La violence s'objective souvent difficilement (pour preuve, il n'est pas facile de trouver des critères pour caractériser son évolution). Sa spécification dépend de contextes sociaux, culturels et juridiques. Nos sociétés sont devenues de moins en moins tolérantes à la violence. Moralement condamnée, sa justification est de plus en plus inaudible. Des mobilisations, des évolutions sociales et législatives permettent aujourd'hui de caractériser – et ainsi de dénoncer – des violences de genre ou familiales.

Il existe un vis-à-vis remarquable entre certains articles de ce numéro. D'un côté, au regard de considérations objectives,

la violence a baissé ou changé de forme. De l'autre, au regard de considérations subjectives, elle imprègne les corps et est constitu-

tive des êtres qui y sont exposés. Une autre manière de l'appréhender est de considérer les psychotraumatismes induits par l'exposition à la violence. Avoir été exposé à la violence, d'autant plus en étant jeune, est un déterminant de santé. Cette exposition peut produire un effet de sidération et de paralysie du psychisme. Il importe alors de prendre en considération le stress et la mémoire traumatique pour sortir de l'état de sidération.

La reconnaissance progressive du psychotraumatisme

apparaît aujourd'hui comme un progrès au nom de la légitimation des épreuves vécues par les personnes blessées psychiquement. Elle a contribué à délégitimer des formes de domination et est ainsi devenue un enjeu social et politique majeur. Sa prise en charge s'est notamment traduite par la mise en place de dispositifs spécifiques tels que les cellules d'urgence médico-psychologique (Cump) en 1995 et les centres régionaux de psychotraumatisme (CRP) en 2018.

Toutefois, il existe un risque de hiérarchiser les psychotraumatismes en fonction des événements qui y sont associés, car les événements traumatiques ne les définissent pas. À titre d'exemple, un acte terroriste a objectivement une charge traumatogène plus importante qu'une menace de mort sur les réseaux sociaux. En effet, selon différents critères (la réalité de la violence, le nombre des personnes touchées, sa charge émotionnelle...), l'un serait moins traumatique que l'autre. Pour autant, une personne peut être exposée à un attentat sans développer un état de stress post-traumatique, alors qu'une autre peut exprimer un besoin de soin eu égard aux menaces de mort reçues sur un réseau social. Il n'y a pas de « petite violence » pour un sujet, ou plutôt, ce n'est pas à autrui de venir graduer le psychotraumatisme subi ni de statuer sur sa légitimité.

L'argument d'un accueil digne des populations vulnérables, qu'elles soient en situation de précarité, de migration ou de handicap, n'est pas que politique, il est aussi clinique. Les violences contribuent à l'émergence de troubles de santé mentale, et ce, au-delà du psychotraumatisme. Ce constat est encore sous-estimé. À mesure que la définition structuraliste de la « maladie psychique » s'affaiblit, l'analyse pragmatique et environnementale de la santé mentale doit s'enrichir de différents types de connaissances, qu'elles soient expérientielles, académiques ou cliniques... Documenter ces liens doit être une priorité scientifique.

### **Les inégalités, terreau de la violence**

Si établir des hiérarchies entre les vécus, selon des critères objectifs est une voie aporétique dans une perspective clinique, il convient cependant d'établir des situations et des facteurs de risque d'exposition à la violence. Parmi les mil-

liers de mineurs non accompagnés qui dorment aujourd'hui dehors en France, abandonnés aux violences de la rue, combien seront-ils demain à développer des troubles au regard de cette expérience?

La violence s'origine dans les inégalités, la domination, les conflits, la stigmatisation et la discrimination...

### **LES VIOLENCES CONTRIBUENT À L'ÉMERGENCE DE TROUBLES DE SANTÉ MENTALE, ET CE, AU-DELÀ DU PSYCHOTRAUMATISME**

Si les conditions socio-économiques ne sont pas à proprement parler les causes de la violence, elles imprègnent un cadre social et culturel dans lequel son expression est plus probable.

Des quartiers « politiques de la ville », mais aussi des territoires ruraux sont en proie à des flambées de violence dont les victimes sont avant tout les proches, les voisins et les professionnels de terrain. Cette situation ne leur apparaît pourtant pas être considérée comme une préoccu-

### **ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS DES CONDITIONS DÉPLORABLES EST ALORS INTERPRÉTÉ COMME UN MANQUE DE CONSIDÉRATION DES PROFESSIONNELS ET DES PUBLICS**

pation politique majeure. Des populations témoignent alors d'un sentiment d'exclusion : elles subissent la violence d'autrui tout en ayant la sensation d'être isolées.

Proposer aux personnes concernées par la précarité ou par des troubles de santé mentale un environnement à la fois sécurisant et apaisant est aujourd'hui le sens et l'ambition des programmes tels que le « logement d'abord » – en proposant un logement « à soi » –, les lieux de répit, les espaces psychosociaux ou encore ceux qui visent à éviter l'incarcération.

Pour empêcher une réponse coercitive à une situation de crise qui pourrait potentiellement être traumatique et redoubler la souffrance de la personne concernée, les directives anticipées en psychiatrie (ou plan de crise conjoint)

partagent cet horizon. Dans une perspective de santé mentale, il s'agit de combattre le pouvoir contaminant de la violence et de sortir du cadre de référence selon lequel ce serait un moyen d'expression possible.

Des contributions de ce numéro documentent aussi comment l'institution fait violence. Des professionnels des champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires témoignent, d'une part, d'une montée de la violence chez les bénéficiaires et, d'autre part, d'un manque de reconnaissance de leurs actions par les pouvoirs publics.

Ils partagent le sentiment d'être isolés et *in fine* de participer à masquer une réalité sociale que personne ne veut voir. Le fait de devoir accueillir et accompagner des personnes dans des conditions déplorables est alors interprété comme un manque de considération des professionnels et des publics.

### **Expression et politique de la colère**

Résister à la violence sans annihiler l'énergie qui l'alimente : il s'agit d'une autre leçon du

traumatisme. L'artiste de ce numéro de *Rhizome*, à travers ses toiles, donne un écho à sa propre colère et aux propos des contributeurs.

Ce numéro de *Rhizome* incite à prendre la mesure de la charge éruptive de la violence ainsi que de ses échos et invite à sonder l'impact contemporain de cette violence. C'est finalement la leçon principale du traumatisme : la violence, en se logeant au plus profond des personnes qui y sont exposées, a des effets constituants de leur être, fréquemment sur le registre de la souffrance. Soigner les effets délétères pour le sujet, prendre soin de l'autre, lutter contre les inégalités sont autant de manières d'agir qui contribuent à l'idéal de pacification du monde social. ▸